

Epiphanie : la Fédération des Boulangers du Grand Est présente ses vœux à Jean Rottner

Ce mercredi 17 janvier 2018, à la Maison de la Région de Metz, **Daniel Seyer**, Président de la Fédération des Boulangers du Grand-Est, a présenté ses vœux à **Jean Rottner**, Président de la Région Grand Est, autour d'une traditionnelle galette des rois.

A cette occasion, le **1^{er} prix de la Meilleure Galette des Rois feuilletée aux amandes du Grand Est** a été décerné à **Nicolas Kaestlé**, artisan boulanger-pâtissier dans le Haut-Rhin.

Présidée par **Daniel Seyer**, artisan boulanger-pâtissier-chocolatier à Phalsbourg, la Fédération de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie du Grand Est est la 1^{ère} Fédération de France en nombre d'adhérents : elle compte 3 500 entreprises.

Avec près de 12 000 actifs (hors apprentis) dans le Grand Est, les boulangers, pâtissiers et les artisans boulangers représentent 52 % des métiers de bouche.

La galette de l'Epiphanie est le symbole d'un attachement fort à la tradition française, au même titre que la baguette de pain. Le Président de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française (CNPBF), Dominique Anract, souhaite d'ailleurs voir la baguette de pain de tradition française inscrite au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco, souhait auquel Emmanuel Macron, Président de la République, a récemment exprimé son soutien.

La Région soutient les artisans du Grand Est

Secteur clé de l'économie régionale, l'artisanat emploie près de 300 000 personnes dans le Grand Est. Outre le rôle social important qu'il joue sur le plan de la proximité, l'artisanat apporte une réelle valeur ajoutée aux territoires. La Région Grand Est soutient l'artisanat à travers le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) avec des mesures telles que la mise en place d'une Délégation régionale à l'Artisanat, l'élaboration d'un Pacte de l'Artisanat Grand Est et de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Artisanat de Demain », en collaboration avec la Chambre régionale des Métiers de l'Artisanat du Grand Est, ou encore la démarche des Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT) Métiers de l'Artisanat.

L'AMI « Artisanat de demain » vise à aider les entreprises artisanales à moderniser leurs outils de production en les inscrivant dans une démarche globale d'amélioration de leur performance. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt incite notamment les entreprises à intégrer de nouvelles technologies et modes de production, en vue d'améliorer leur compétitivité (par exemple : digitalisation, dématérialisation, automatisation, équipement numérique, impression 3D, etc.).

Le COT formalise la stratégie régionale en matière de formation professionnelle et d'orientation. Il fixe pour 3 à 5 ans des objectifs partagés de développement coordonné des différentes voies de formation professionnelle. 8 familles de métiers sont concernées par le COT Métiers de l'Artisanat : Ameublement et textile, Artisanat du bâtiment, Artisanat d'art - Bois, Automobile et travail des métaux, Métiers de bouche, Métiers du transport, Services de nettoyage, Services aux particuliers. Les premiers COT Artisanat seront signés dès février 2018.

Outre ces dispositifs, la Région soutient également la dynamique entrepreneuriale des artisans avec notamment le dispositif « BE Est Entreprendre » apportant un accompagnement technique et financier aux créateurs et repreneurs d'entreprises.



Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, aux côtés de Daniel Seyer, Président de la Fédération des Boulangers du Grand-Est / © Pascal Bodez – Région Grand Est

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr